



Délégation générale à l'emploi
et à la formation professionnelle

Sous-direction
des politiques de formation
et du contrôle

Mission
droit et financement
de la formation

7 square Max Hymans
75741 Paris cedex 15

Téléphone : 01 44 38 33 61
Télécopie : 01 44 38 32 08

Services d'informations
du public :
3615 Emploi 0,15 €/mn
(Modulo)
internet : www.travail.gouv.fr

LES ORGANISMES COLLECTEURS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

(article L. 118-2-4 du code du travail)

Etat de la collecte et de la répartition des sommes collectées auprès des entreprises au titre de la taxe d'apprentissage année de collecte 2005 (collecte assise sur les salaires de l'année 2004)

L'état de la collecte et de la répartition des sommes collectées auprès des entreprises au titre de la taxe d'apprentissage doit être adressé au service de contrôle territorialement compétent au plus tard le 30 avril de l'année suivant l'année de collecte N (la collecte est assise sur les salaires de l'année N - 1) :

- pour les organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage ayant un champ d'intervention national, à la sous-direction des politiques de formation et du contrôle, Mission droit et financement de la formation ;
- pour les organismes à compétence régionale au Préfet de région (Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Service régional de contrôle).

L'état de la collecte et de la répartition doit être accompagné des documents suivants :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable du dernier exercice comptable clos de l'organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA) ;
- un exemplaire du bordereau d'appel de collecte et de reçu délivré aux entreprises versantes.

Les éléments financiers sont exprimés en euros.

Nom de l'organisme collecteur de la taxe d'apprentissage :

A – CARACTERISTIQUES DE L'ORGANISME COLLECTEUR DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE**A1 - IDENTIFICATION**Dénomination :
.....
.....
.....Sigle :
.....Siret :
.....Adresse :
.....
.....

Téléphone :.....

Télécopie :.....

Adresse électronique institutionnelle :
.....Nom du directeur :
.....

Personne à contacter :

Nom :

Fonction exercée :

Téléphone direct :

A2 - HABILITATION

Décision d'habilitation /_/_

Décision d'agrément /_/_

Habilitation à collecter au titre de l'article R.116-25 du code du travail /_/_

Date de l'acte portant habilitation à collecter :

A3 – CHAMP GEOGRAPHIQUE ET/OU PROFESSIONNEL

Géographique :

Professionnel :

A4 – STATUT JURIDIQUE

Association loi de 1901 /_/_

Association loi de 1908 /_/_

Chambre consulaire /_/_

Autre /_/_ Préciser :

A5 – ACTIVITES
Activité principale : Activité(s) annexe(s) :

A6 – CARACTERISTIQUES DE LA COLLECTE
Nombre d'entreprises versantes :

A7 – DELEGATION DE COLLECTE
A7 – 1 CONVENTION DE DELEGATION DE COLLECTE

Convention de délégation de collecte		Modification de convention de délégation de collecte	
Identification du délégataire	Date avis du service de contrôle	Identification du délégataire	Date avis du service de contrôle
<i>Nom et adresse</i>		<i>Nom et adresse</i>	

A7 – 2 DENONCIATION OU EXPIRATION DE CONVENTION DE DELEGATION DE COLLECTE
--

Identification du délégataire	Date de dénonciation ou d'expiration de la convention – Date d'effet de la dénonciation
<i>Nom et adresse</i>	

• Commentaires éventuels :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

B – COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE			
B1 – MONTANT DE LA COLLECTE ENCAISSEE	€	
dont réalisée par l'O.C.T.A.		dont réalisée dans le cadre d'une délégation de collecte	
exprimée en pourcentage	exprimée en euros	exprimée en pourcentage	exprimée en euros
%	€	%	€

B2 – MONTANT DES FONDS COLLECTES			
QUOTA			
FNDMA	Q①	Versements pré-affectés	€
Concours financiers obligatoires CFA/SA	Q②	Versements pré-affectés	€
Subventions CFA/SA/écoles d'entreprises	Q③	Versements pré-affectés	€
	Q④	Versements non-affectés	€
Quota	=Q①+Q②+Q③	Q⑤	Versements pré-affectés
	=Q④	Q⑥	Versements non affectés
	=Q⑤+Q⑥	Q⑦	Total Quota
	FCC①	Versements pré-affectés	€
PART DE TAXE D'UN MONTANT EQUIVALENT AUX VERSEMENTS POUR FRAIS DE CHAMBRES CONSULAIRES			
HORS QUOTA			
	Total hors quota	dont barème	dont hors barème
Versements pré-affectés	HQ①	€	€
Versements non affectés	HQ②	€	€
Hors quota	=HQ①+HQ②	HQ③	€
			€
TOTAL DES FONDS COLLECTES			
Versements pré-affectés	=Q⑤+ FCC①+HQ①	FC①	€
Versements non affectés	=Q⑥+HQ②	FC②	€
Total des fonds collectés	=FC①+FC②	FC③	€

B3 – OPERATIONS DE COLLECTE ET DE GESTION	
<i>Modalités de calcul des frais de collecte et de gestion pour une première année de collecte d'un OCTA postérieure à 2004, suite à une habilitation à collecter</i>	
Frais de collecte et de gestion estimés plafonnés	€
Intérêts produits par les placements financiers	€
Frais de collecte et de gestion estimés plafonnés nets	CG①
<i>Modalités de calcul des frais de collecte et de gestion à compter de la seconde campagne de collecte d'un OCTA</i>	
Frais de collecte et de gestion réels plafonnés N-1	€
Intérêts produits par les placements financiers N-1	€
Reliquat d'intérêts produits par les placements financiers N-1	€
Frais de collecte et de gestion réels plafonnés nets N-1	€
Rappel frais de collecte et de gestion estimés nets N-1	€
Solde des frais de collecte et de gestion N-1	€
Frais de collecte et de gestion estimés plafonnés N	€
Intérêts produits par les placements financiers N	€
Solde des frais de collecte et de gestion N-1	€
Frais de collecte et de gestion estimés plafonnés nets N	CG①
Frais de collecte et de gestion	= CG①
<i>Modalités d'imputation des frais de collecte et de gestion</i>	
Frais de collecte et de gestion sur les sommes pré-affectées dans la limite de 1,5%	= CGA①
Frais de collecte et de gestion sur les sommes non-affectées dans la limite de 1,5%	= CGNA①
Frais de collecte et de gestion sur les sommes non affectées au titre du solde	= CGNA②

C – REPARTITION			
C1 – MONTANT DES SOMMES A REPARTIR			
Total des sommes à répartir	=FC③-CG①	SR①	€
Sommes pré-affectées	=FC①-CGA①	SR②	€
Sommes non affectées	=FC②-(CGNA①+CGNA②)	SR③	€
C2 – MONTANT DES FONDS REPARTIS			
QUOTA			
FNDMA	FRQ①	Versements pré-affectés	€
Concours financiers obligatoires CFA/SA	FRQ②	Versements pré-affectés	€
Subventions CFA/SA/écoles d'entreprises	FRQ③	Versements pré-affectés	€
	FRQ④	Versements non-affectés	€
Quota	=FRQ①+FRQ②+FRQ③	FRQ⑤ Versements pré-affectés	€
	=FRQ④	FRQ⑥ Versements non affectés	€
	=FRQ⑤+FRQ⑥	FRQ⑦ Total Quota	€
PART DE TAXE D'UN MONTANT EQUIVALENT AUX VERSEMENTS POUR FRAIS DE CHAMBRES CONSULAIRES	FRFCC①	Versements pré-affectés	€
HORS QUOTA			
Reversements des sommes pré-affectées aux établissements bénéficiaires	FRHQ①	Versements pré-affectés	€
Reversements des sommes non affectées aux établissements bénéficiaires	FRHQ②	Versements non affectés	€
Sommes destinées aux actions de promotion (art. R.116-25 du code du travail)	FRHQ③	Versements non affectés	€
Hors quota	=FRHQ①	FRHQ④ Versements pré-affectés	€
	=FRHQ②+FRHQ③	FRHQ⑤ Versements non affectés	€
	=FRHQ④+FRHQ⑤	FRHQ⑥ Total hors quota	€
TOTAL DES FONDS REPARTIS			
Reversements pré-affectés	=FRQ⑤+FRHQ④+FRFCC①	FR①	€
Répartition des sommes non affectées	=FRQ⑥+FRHQ⑤	FR②	€
Total des fonds répartis	=FR①+FR②	FR③	€

C3 – AFFECTATION DES SOMMES COLLECTEES		
C3 – 1 VENTILATION PAR REGION DES FONDS REPARTIS		
Région	Montant total des fonds répartis dans la région	dont Montant des fonds attribués aux centres et sections d'apprentissage implantés dans la région
Alsace	€	€
Aquitaine	€	€
Auvergne	€	€
Bourgogne	€	€
Bretagne	€	€
Centre	€	€
Champagne-Ardenne	€	€
Corse	€	€
Franche-Comté	€	€
Ile de France	€	€
Languedoc-Roussillon	€	€
Limousin	€	€
Lorraine	€	€
Midi-Pyrénées	€	€
Nord Pas-de-Calais	€	€
Basse-Normandie	€	€
Haute-Normandie	€	€
Pays de la Loire	€	€
Picardie	€	€
Poitou-Charentes	€	€
Provence Alpes Côtes d'Azur	€	€
Rhône-Alpes	€	€
Total France métropolitaine	€	€

Guadeloupe		€	€
Guyane		€	€
Martinique		€	€
Réunion		€	€
Total DOM		€	€
France entière	=FR③-FRQ①-FRFCC①-FRHQ③	€	
France entière			€

**C3 – 2 VENTILATION DES FONDS REPARTIS AU TITRE DU QUOTA
PAR NATURE D'ORGANISMES GESTIONNAIRES**

Entreprises		€
Groupements professionnels		€
Chambres de commerce et d'industrie		€
Chambres de métiers		€
Chambres d'agriculture		€
Total chambres consulaires		€
Etablissements publics locaux d'enseignement		€
Etablissements publics locaux d'enseignement agricole		€
Etablissements publics d'enseignement supérieur		€
Total établissements publics d'enseignement		€
Autres		€
	=FRQ⑦-FRQ①	€

**C3 – 3 VENTILATION DES FONDS REPARTIS AU TITRE DU HORS QUOTA
PAR TYPE D'ETABLISSEMENTS**

Etablissements secondaires publics		€
Etablissements secondaires privés sous contrat		€
Etablissements secondaires privé hors contrat		€
Etablissements secondaires consulaires		€
Total enseignement secondaire		€
Etablissements supérieurs publics		€
Etablissements supérieurs privés		€
Etablissements supérieurs consulaires		€
Total Enseignement supérieur		€
Autres		€
	=FRHQ⑥-FRHQ③	€

D - COLLECTE DE LA CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

D1 - MONTANT DE LA COLLECTE ENCAISSEE	€
D2 - MONTANT DU REVERSEMENT AU TRESOR PUBLIC	€

Nom du Président :

Date :

Signature :